

Conseil d'établissement

Réunion 2021-2022-04

Date : le mardi 19 avril 2022



Heure : À 19 h

Endroit : Réunion Microsoft Teams : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

PROCÈS-VERBAL

Présences : Geneviève Fortin-Boudreault, France Maurice, Fernanda Bertolini, Guillaume Desrosiers Bellemare, Simon Vallière, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Nadine Vézina, Catherine Bégin.

Absences : Monsieur Christian Perreault, Madame Claudine Briand

1. MOT DE BIENVENUE
Mme Fortin-Boudreault souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 
L'ordre du jour est accepté tel que présenté, mais en corrigeant l'ordre des points. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Marie-Hélène Roy.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CE : -21-22/36
3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2022 
Correction point 5 : remplacé Thomas par Camille L'adoption du procès-verbal, avec la correction ci-haut, est proposée par madame Fernanda Bertolini.
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ CE : -21-22/37
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2022
Plusieurs parents étaient présents à la rencontre d'information, au sujet des actions mises de l'avant pour sécuriser les abords de l'école. Les propositions faites par la Ville semblent adéquates. Il y aura donc des travaux autour de notre école cet été.
Le photographe ciblé par le CÉ a accepté le contrat pour la photo scolaire l'an prochain. Elle aura lieu durant la première semaine du mois octobre.
La proposition de M. Perreault a été soumise au leader pédago-numérique. Nous verrons à faire autrement une prochaine fois.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Sorties éducatives et déplacements dans le milieu

Classes de 3/4 et 4 Pamela et Audrey-Ann:

30 mai en avant-midi, jour 3. Marina de Cap-Rouge. On partirait de l'école à 8h15 et retour pour 11h15. L'idée est de marcher avec les élèves le long du fleuve et de monter quelques escaliers. On prend une pause collation, on s'amuse sur la plage et on revient.

Classes de 5^e année Antoine et Audrey:

8 juin, jour 9. Les élèves iront monter Stoneham. On partirait de l'école à 8h30. On fait la montée le matin (il y a un sentier). On dîne au sommet. On revient à l'école pour 14h environ. En cas de forte pluie, l'activité sera annulée. Monsieur Simon explique le fonctionnement lors de cette journée et les mesures de sécurité qui doivent être appliquées en cas de besoin.

Classes de 6^e année Mary et Charlotte:

3 juin, jour 7. Stoneham également selon le même plan que pour les 5^e années.

Classe de PP4 irait rencontre les personnes âgées avec qui ils ont correspondu à la Résidence de L'Ormière dans la semaine du 25 avril (déplacement en voiture avec les employés).

Une sortie au cinéma est prévue pour aller voir un film en anglais. La sortie a été autorisée par courriel.

Il est aussi prévu que nos plus jeunes sortent avant la fin de l'année. Le lieu choisi est la piscine Michel Labadie pour les 2^e années. L'activité est prévue le 22 juin prochain en après-midi.

Il est proposé par Monsieur Guillaume Desrosiers-Bellemare d'accepter les sorties telles que proposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CE : -21-22/38

6.2 Changements à l'horaire :

Mme Marie-Hélène présente leur proposition pour la fête de fin d'année des 6^e années. Les élèves de 6^e année auront leur « bal de graduation » le mardi 21 juin après l'école jusqu'à 20h. Les enfants auront congé le lendemain matin, mais il y aura possibilité d'offrir une alternative pour ceux qui auraient besoin de rester à l'école (service de garde).

Spectacle de fin d'année : possibilité d'aller faire la générale à la Camaradière pour les élèves qui participent au spectacle, soit le théâtre et le « cheerleading ». Départ à 13h, le 17 juin en prévision du spectacle en soirée. Le souper sera offert aux participants.

Les enseignants souhaitent que la dernière journée de classe se vive en journée continue. Le transport et le service de garde seront disponibles. Le préscolaire terminerait à 13h et le primaire à 13h30.

Mme Bégin souligne que nous aurons aussi un accueil au préscolaire en juin. Les élèves de la classe de Mme Valérie seront alors en congé à la maison ou au service de garde pour l'accueil des maternelles 5 ans. Pour les 4 ans, le groupe de Valérie ira au gymnase à l'extérieur pendant que nous recevrons les enfants. Les dates et modalités seront présentées lors de la prochaine rencontre, mais le déplacement horaire pour les 5 ans est confirmé.

Il est proposé par Monsieur Simon Vallière d'accepter les changements à l'horaire tels que proposées.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

CE : -21-22/39

6.3 Fermeture en juin et ouverture août au service de garde

Comme proposé par courriel, le service de garde serait ouvert 3 jours après la fin des classes. Les membres sont d'accord avec l'ouverture durant les journées pédagogiques de la fin juin.

Pour le mois d'août, on offrira le service les 25 et 26 août seulement pour permettre au personnel de se réinstaller après la période de camp de jour.

Il est proposé par Madame France Maurice d'accepter les dates d'ouverture telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE : -21-22/40

6.4 Politique d'encadrement des élèves

Mme Bégin présente la politique d'encadrement pour la prochaine année. Aucun changement n'est apporté. Mme Bégin a scindé le document de présentation de l'école envoyé aux familles à la fin du mois de septembre afin de créer des sous-documents par catégories qui seront disponibles dès la rentrée sur le site Internet avec les informations connues. Les ajouts ultérieurs seront faits au fur et à mesure éviter la rétention d'informations.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE : -21-22/41

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Clientèle scolaire 2022-2023

1 maternelle 4 ans confirmée (dans la bibliothèque) et 2 maternelles 5 ans. 3 groupes au premier cycle, 3 groupes au 2^e cycle (deux classes multi âge sont prévues dont une au 1^{er} cycle et l'autre au 2^e cycle), 4 groupes au 3^e cycle sont ouverts pour l'an prochain. On maintient les 4 classes d'adaptation scolaire TSA. Un membre demande à quel endroit sera la bibliothèque étant donné qu'elle sera déplacée. Ce sera dans une classe, mais elle n'est pas encore officialisée.

7.2 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

Mme Bégin a partagé les nouveautés : 4 Saviez-vous que?

Les membres ont pris connaissance des documents et n'ont pas de question.

7.3 Mot de la responsable du service de garde

Nous n'avons pas encore de nouvelle concernant la tarification qui est appelée à changer. Pour le service de repas chauds, nous pensons augmenter les frais à 6\$. Les règles de fonctionnement seront présentées lors de la prochaine rencontre. Les ateliers de fin de journée sont enfin recommandés et tout le monde est heureux! Un tournoi de hockey cosom aura lieu le 20 mai entre certains services de garde pour nos 2 équipes, 2^e et 3^e cycle. Actuellement, il y a un tournoi de ballon chasseur pour les élèves du 3^e cycle et une équipe formée du personnel et de la directrice !!! Le spectacle de fin d'année se tiendra le vendredi 17 juin au lieu du 11 juin. Le spectacle sera filmé et les DVD seront vendus.

7.4 Mot de la direction :

Révision du PEVR et éventuellement le projet éducatif au courant de la prochaine année. Ce sera un dossier pour lequel le conseil d'établissement sera sollicité et nécessairement impliqué.

7.5 Mot de présidence :

Aucun message

8. AUTRES POINTS

8.1 aucun ajout

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mardi 24 mai, 19 h en présentiel probablement.

10. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Formation sur la douance organisée le 9 avril, très intéressante. Cette formation a été offerte par Madame Line Massé. Un site Internet sera mis à la disposition des gens qui veulent en apprendre davantage sur ces enfants.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h20 sous proposition de Mme France Maurice.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE : -21-22/42

Nancy Flamand, secrétaire